Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Attentes interminables à la traverse de Tadoussac
La Société du pont sur le Saguenay propose des mesures transitoires en attendant la construction du pont

Baie-Comeau, le 24 août 2006 – *À* de nombreuses reprises au cours des derniers mois, les usagers des traversiers qui relient Tadoussac à Baie-Sainte-Catherine ont subi des engorgements massifs à ce « lien routier ». Entre autres conséquences, des familles entières ont été prisonnières de ces immenses files d'attente, leur occasionnant de sérieux problèmes quant à l'accès aux services de toilettes, d'alimentation et autres, particulièrement pour les jeunes enfants.

En raison de l'accroissement régulier de l'achalandage depuis 40 ans, les engorgements sont de plus en plus fréquents et d'une importance grandissante. Sur la foi des propos rapportés par les usagers, ces attentes excessives se sont répétées au cours des seuls derniers mois en avril, mai, juin, juillet et août. Ces conséquences sont faciles à imaginer, quand on sait que ces délais d'attente ont même duré jusqu'à six heures.

Malgré le fait que la Société des traversiers du Québec (STQ) ajoute un troisième navire pour la période de mai à septembre, soit durant la période touristique, le niveau de saturation du service entraîne des files d'attente pouvant atteindre plusieurs kilomètres de part et d'autre du Saguenay.

Cette saturation par trop fréquente du lien de traversiers empêche du même coup le maintien d'une fluidité minimale de la circulation sur la route 138. Pourtant, ce service de traversiers est la continuité de la route 138 et le seul lien qui rattache directement la région Côte-Nord au reste du Québec. Le seul lien routier également qui relie directement la province de Terre-Neuve-et-Labrador au reste du continent.

Or, les Nord-Côtiers se considèrent comme des citoyens à part entière du Québec et, à ce titre,

…2

s'attendent à obtenir de leur société d'état responsable des traversiers une attention et un service au moins équivalents à ceux offerts ailleurs. L'éloignement ne doit plus être un prétexte à l'indifférence ou à l'inaction.

Comme point de comparaison, une brève analyse des communiqués de presse émis par la Société des traversiers du Québec nous permet de constater que, lorsque des délais légers sont prévus aux traverses de Lévis ou de l'Île-aux-Coudres (1 heure ou moins), la Société émet un communiqué de presse pour en aviser la population et lui demander sa compréhension, en expliquant les causes de ces délais. En référence, dans le communiqué du 18 juillet par exemple, la Société des traversiers du Québec avise la clientèle du traversier de l'Île-aux-Coudres qu'une des traversées prévue les lundis soirs sera annulée, entraînant un délai d'environ une heure aux quelques dizaines d'automobilistes qui pourraient en être affectés.

Pourtant, lorsque que le plus important service de traversiers de la STQ, celui de Tadoussac/Baie-Sainte-Catherine, par lequel transite près de la moitié de l'ensemble des véhicules transportés annuellement, confine des milliers d'automobilistes quotidiennement à des attentes de plusieurs heures, aucun communiqué de presse n'est émis pour aviser la population.

Ce « je m'en foutisme » de la STQ a atteint son apogée les 6, 7 et 8 août derniers, lors d'un bris survenu au troisième bateau, sans encore là le moindre communiqué pour en prévenir les usagers.

Cette attitude laisse croire que l'éloignement des « peuplades » nord-côtières ne suscite qu'indifférence de la part des responsables du service.

Les milieux nord-côtiers et les utilisateurs réguliers de la traverse savent que le seul moyen de régler définitivement ces engorgements massifs passe obligatoirement par la construction d'un pont. La Société du pont sur le Saguenay œuvre en ce sens.

Cependant, parce que conscients que, si aucun obstacle ne survient, la construction de ce pont ne pourrait être achevée avant un délai de six à dix ans, les porte-parole de la Société du pont sur le Saguenay estiment que des gestes doivent dès maintenant être posés pour assurer à la population des conditions de transport acceptables.

Dans ces circonstances, nous demandons au ministère des Transports du Québec que soient mises en place rapidement des mesures transitoires, en attendant l'achèvement de la route par la construction du pont. Ces mesures sont les suivantes :

1) Disposer à intervalle régulier des toilettes chimiques dans les zones d'attente sur environ 5 kilomètres de part et d'autre du Saguenay;

2) Voir à la disponibilité d'une cantine mobile lorsque les périodes d'attente dépassent une heure, pour permettre d'hydrater et de nourrir les personnes en attente;

…3

3) Procéder à l'envoi d'un avis aux médias dès que l'attente s'avère de plus d'une heure d'un côté ou de l'autre du Saguenay;

4) Ajouter des panneaux électroniques mobiles à ceux existants le long de la route 138 pour aviser les automobilistes lors de situations « chaotiques » à la traverse et les informer des solutions alternatives. Une attention particulière devra être portée pour placer ces panneaux à quelques kilomètres avant les embranchements des routes 170, du côté ouest, et 172, du côté est, et sur l'autoroute Félix-Leclerc à Québec, à l'est de l'embranchement de la route 175 et sur la route 138 à Château-Richer;

5) Que, lors de ces attentes excessives, particulièrement du côté de Baie-Sainte-Catherine, des arrangements soient pris pour assurer la présence de policiers de la Sûreté du Québec afin de permettre une gestion du trafic et des situations à risque;

6) Entreprendre toute autre démarche visant à excuser ces délais auprès des visiteurs et touristes se déplaçant vers le Nord-Est canadien, en vue d'atténuer leur insatisfaction et diminuer les annulations de déplacements;

7) Que le gouvernement du Québec mandate un organisme indépendant formé entre autres des représentants du ministère des Transports du Québec, de la Société du pont sur le Saguenay et des principaux utilisateurs de la route 138, afin que, désormais, l'ensemble des problèmes reliés au lien routier que représente la traverse Tadoussac/Baie-Sainte-Catherine puissent être répertoriés, analysés et rendus disponibles aux instances responsables, dont celles chargées de l'étude d'impact de la construction d'un pont à Tadoussac, et que les mesures qui s'imposent soient rapidement mises en place. Une supervision électronique des lieux permettrait de faciliter l'atteinte de cet objectif.

La Société du pont sur le Saguenay invite les usagers du traversier qui vivent des difficultés lors de leur passage à Tadoussac à faire parvenir leurs commentaires ou à rapporter des événements vécus à cette traverse sur le site Internet de la Société du pont sur le Saguenay à www.pontsaguenay.com ou www.saguenaybridge.com, à la section *bloc-note,* sous la section *commentaires.*

La Société du pont sur le Saguenay est un fier partenaire de la Coalition pour l'achèvement de la route du Nord-Est canadien, qui vise l'achèvement de la route 138 en Basse-Côte-Nord, de la route Trans-Québec-Labrador (route 389-500) et la construction du pont sur le Saguenay à Tadoussac.

- 30 -

Source : Pierre Breton
La Société du pont sur le Saguenay
Tél. : (418) 589-9594
Info : pontsaguenay.com